

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 28 (1931)  
**Heft:** 2

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).*

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

*Secrétariat :*  
Dr ROTSCHY,  
Cartigny (Genève).

*Présidence :*  
A. MAYOR, juge,  
Novalles.

*Assurances :*  
J. MAGNENAT,  
Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT HUITIÈME ANNÉE

N° 2

FÉVRIER 1931

SOMMAIRE — Nécrologies: Jules Mahon, Emile Paris. — Assemblée des délégués. — Conseils aux débutants pour février. — Les abeilles et la lumière, par R. COUALLIER (suite et fin). — Le langage des abeilles (film), par Ch. THIÉBAUD. — La meilleure abeille (suite), par J. MAGNENAT. — Un exemple à suivre, par A. GROBET-MAGNENAT. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Rapport général sur les pesées des ruches en 1930, par Ch. THIÉBAUD. — Le miel comme remède contre la toux, par le Dr-méd. ZAISS, trad. Dr E. R. — La vente du miel aux détaillants, par l'Abbé ALLIER. — Ayons un matériel et une race d'abeilles appropriés à notre flore, par TRICOIRE frères. — Concours de ruchers en 1929, rapport du jury (suite). — A propos de la ruche paille, par A. GROBET-MAGNENAT. — Pertes des reines, par P. JAVET. — Vicissitude d'un apiculteur, par A. GROBET-MAGNENAT. — 11<sup>me</sup> réunion internationale de l'Apis-Club, à Londres, par BALDENSBERGER (suite et fin). — Nouvelles des sections. — Livres à prix réduits.

**Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro**

## Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

**Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98**

## AVIS

Les sociétaires de toutes les sections de la « Romande » sont instamment priés de faire parvenir au président ou au caissier de leur section tout changement d'adresse (en même temps qu'à l'administrateur du *Bulletin*).

## † JULES MAHON

---

Le 2 janvier dernier, les apiculteurs de notre région joints à la grande foule de la population de Glovelier et des membres de l'administration de la Caisse d'épargne de Bassecourt, accompagnaient au champ du repos, leur collègue aîné, leur conseiller et ami, Jules Mahon.

Souffrant depuis de longues années d'un mal qui petit à petit gagne du terrain, pour finalement vaincre son adversaire, notre ami s'est éteint tranquillement le 30 décembre dernier à 15 h.

Né en janvier 1862 au moulin de Séprais, Jules Mahon, après avoir fréquenté la bien sommaire école primaire de son temps, fut



Jules MAHON

mis tout jeune à la tête du moulin de Courfaivre. C'est là qu'il dépensa le meilleur de ses forces et ses journées de travail de 15-18 heures n'avaient guère de ressemblance à celles exigées de nos jours. Pendant ses moments libres, étant très adroit dans le travail du bois, il se mit à construire quelques ruches Dadant pour y loger ses colonies en paniers. Bientôt il se mit résolument à l'apiculture pour laisser son moulin à son plus jeune frère, chez lequel, en sa qualité de célibataire, il resta.

Son rucher prit alors une forte extension et connut une prospérité et une tenue rarement égalées. En 1900, lors de son voyage en France,

M. C.-P. Dadant, d'Hamilton, Etats-Unis, vint tout exprès à Courfaivre visiter M. Mahon et le féliciter pour sa belle exploitation. Il en

résulta une liaison d'amitié et leurs relations assez fréquentes, durèrent jusque pendant la guerre mondiale.

Jules Mahon était passé maître en notre art apicole et essaya de tout ce qui se présenta en son temps, en apiculture. C'est chez lui que l'on put voir les élevages de reines par la méthode Doolittle réussir merveilleusement, de même que les fécondations en hausses « Pratt ». Aussi fut-il un temps où les Bertrand, les Gubler et bien d'autres étaient en relations avec notre émérite praticien. M. Mahon construisit toute sorte d'appareils et en perfectionna beaucoup d'autres qui, tous, auraient fait la joie des collègues s'ils avaient été mis en vente.

L'âge y étant, MM. Mahon songèrent à la retraite. Le moulin vendu, ils vinrent se fixer à Glovelier, leur village d'origine. Là par un surcroît d'énergie, Jules Mahon y déménagea tout son rucher (70 colonies). Sans se lasser, il rétablit à nouveau des bancs en ciment et un petit pavillon qui sont vraiment des modèles de l'art. La Romande, lors de son assemblée de 1928, admira ces belles installations, lesquelles furent en 1902 et en 1924, l'objet de la médaille d'honneur, lors du concours de ruchers dans l'arrondissement du Jura bernois.

Si Jules Mahon fut apiculteur modèle, son activité de sociétaire mérite bien autrement ce titre. Il va sans dire, que notre société « Jura-Nord » lui doit la plus grande partie de ce qu'elle fut. Président pendant plus de dix ans, notamment pendant la guerre, il rendit à ses collègues de précieux services, ce spécialement dans l'obtention de sucre pour nourrir. Il ne quitta guère son poste que de nom car l'assemblée, malgré ses protestations, le nomma président d'honneur et il resta encore le bon conseiller de tous. Quelques jours avant sa mort, nous l'accablions encore de questions.

Son activité était aussi partagée par la Caisse d'épargne de Bassecourt, pour laquelle il était, comme vice-président du conseil d'administration et président du conseil de banque, un guide très précieux.

Maintenant, cher ami Jules, repose en paix dans ton cher cimetière de Glovelier et que ta chère parenté en deuil, trouve ici l'expression de notre sincère et très vive sympathie.

*M. Gisiger.*

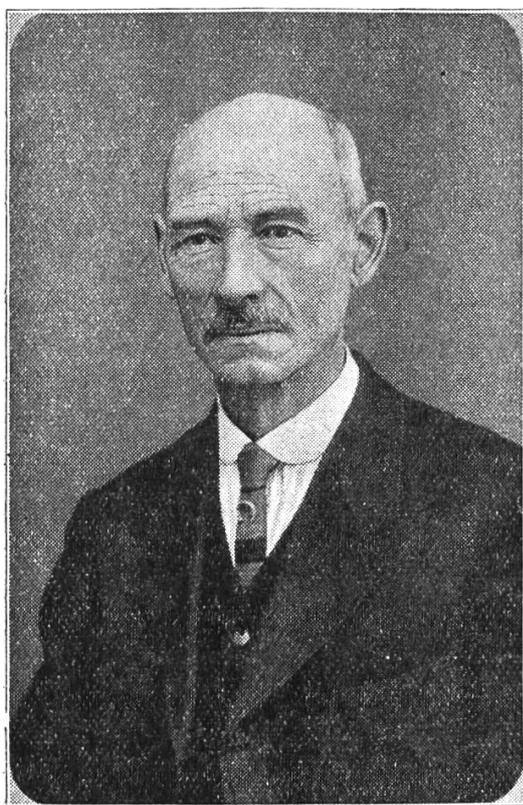
---

## † M. EMILE PARIS, BULLE

---

La mort, impitoyable et cruelle, a fauché brusquement, le matin du 3 janvier, M. Emile Paris, l'un des meilleurs apiculteurs de la Gruyère.

Né à Leysin, en 1865, M. Paris entra tout jeune au service des Télégraphes. Intelligent, travailleur, soigneux jusque dans les plus petits détails, plein d'amabilité et de courtoisie, il gravit rapidement les divers échelons de la carrière qu'il avait embrassée et arriva à Bulle, en 1891, en qualité d'administrateur de l'ancien arrondissement des Télégraphes et Téléphones de la Gruyère et du Pays-d'Enhaut.



Emile PARIS

Phot. Glasson, Bulle.

C'est à cette époque que le bon papa Souwey, que nous avons encore le bonheur de voir, malgré son grand âge, à toutes nos assemblées et à toutes nos séances de comité, l'initia à l'art apicole. L'élève fut digne du maître.

M. Paris prit sa retraite en 1921. Il put dès lors consacrer plus de temps à ses chères abeilles. Il s'occupa aussi d'aviculture.

Notre cher collègue était un apiculteur dans toute la force du terme, aussi expérimenté que modeste. Il n'eut jamais un nombre considérable de ruches, un peu plus ou un peu moins de la douzaine, mais quelles ruches ! Toutes des colonies de choix. Il avait d'abord établi son rucher dans le jardin de sa villa, à la rue de Gruyères. Mais le développement du quartier l'obligea à chercher

ailleurs. A quelques minutes de chez lui, sur la rive droite de la Trême, près d'un bosquet épargné par la hache dévastatrice du progrès, il trouva un endroit idyllique. Dans un charmant petit enclos de quelques mètres, sous un sapin protecteur, il dressa son pavillon au milieu d'arbrisseaux que le printemps couvre de fleurs.

Ce pavillon, comme ses ruches et presque tout son matériel, était l'œuvre de ses mains adroites. Il avait adopté le système Dadant, mais en disposant les cadres en bâtisses chaudes, les ruches s'ouvrant par dessus et à l'arrière et étant vitrées comme dans le système Burki-Jecker.

Le défunt fut l'un des rares apiculteurs de la contrée qui pratiquât l'apiculture pastorale. Avec son maître et ami M. Souwey, il transporta autrefois des ruches en Plané, sur les flancs du Moléson. Ces dernières années encore, il trouvait l'un de ses plus grands plaisirs dans un séjour à la vallée du Motélon, au pied des Dents de Brenlaire et de Folliéran, où il emportait avec lui quelques beaux essaims du printemps.

Depuis de nombreuses années, M. Paris faisait partie du comité de la Société d'apiculture de la Gruyère ; il en était le vice-président. Chargé du service de renseignements et d'entr'aide, il notait avec soin les demandes d'achat et les offres de vente de reines, d'essaims, de colonies, de matériel, etc., que lui faisaient parvenir les sociétaires et rendait ainsi de précieux services. La veille de sa mort encore, il passa près d'une heure au bureau du caissier à parler des affaires de la société. Tous lui garderont un souvenir reconnaissant et présentent l'hommage de leur vive sympathie à sa famille affligée.

M. Paris était aussi un bon chanteur. Pendant plus de quarante ans il donna sa belle voix de basse à la Chorale de Bulle. De taille très élevée et svelte, il était connu et aimé de tous. Une foule nombreuse et émue l'accompagna à sa dernière demeure, dans ce cimetière de Bulle admirablement situé en face du cirque des montagnes de la Gruyère et où les abeilles viendront, le printemps prochain, fredonner un chant d'espérance.

J. G.

---

## ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

L'assemblée des délégués est fixée au samedi 7 mars 1931, au Café-restaurant des Deux-Gares, à Lausanne.

Pour suivre le mode de faire pratiqué depuis quelques années, le comité enverra prochainement à chaque Section l'ordre du jour détaillé de la séance ainsi qu'un relevé du bilan et compte de profits et pertes.

Nous rappelons que MM. les présidents sont délégués de droit et prions ceux qui seraient empêchés d'assister à cette séance de bien vouloir remettre ces documents à leur remplaçant.

Le président : *A. Mayor.*

## CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR FÉVRIER

---

Il y a toujours eu et il y aura longtemps encore des marchands d'orviétan. Et l'apiculture n'a pas échappé à leurs entreprises. Elles ne manquent pas les feuilles qui promettent monts et merveilles, qui annoncent aux naïfs qu'ils pourront se faire les 5000 de rente, sans compter les autres jouissances et le plaisir de ne rien faire... en faisant de l'apiculture. Nous en recevions encore une dernièrement. Je ne la citerai pas pour ne pas lui faire une réclame.

Mon cher débutant, cherchez plutôt à avoir une vue claire soit de la situation apicole, soit de ce qu'il y a à faire pour réussir en apiculture.

Il faut, entre autres, deux choses : du goût et la volonté de réussir. Voilà les conditions morales. Pour les conditions matérielles, il faut se dire et se répéter : de fortes ruches, et savoir les conduire.

De fortes ruches, c'est clair, c'est vite dit... mais moins vite réalisé. Mais il y a pourtant un chemin qui y mène et que beaucoup ne suivent pas. Il faut faire de l'apiculture intensive et non de l'extensive. Ce n'est pas un nombre X de ruches qui vous donnera de bonnes récoltes. Il faudra donc réunir ou simplement supprimer celles qui ne rendent pas. On ne s'y résout pas facilement, je le sais, mais il le faut. La base d'une bonne ruche, on ne se lassera jamais de le répéter, c'est une jeune reine (je sais toutes les exceptions que l'apiculteur, raisonneur, par nature, ne manque pas de citer) mais il n'en reste pas moins que c'est là le principe fondamental. Une invention, que M. Heyraud est en train de mettre au point, facilitera considérablement l'application de ce principe fondamental. Chacun sait qu'en juillet ou août, on a des reines jeunes en suffisance... mais à ce moment aussi les populations sont fortes et... intraitables. Dès qu'on ouvre pour chercher la reine à remplacer, il y a pillage et l'on referme et on laisse la colonie sans lui donner ce qu'on voulait lui donner, soit une jeune reine. L'invention de M. Heyraud (que le rédacteur a tourmenté jusqu'à ce que notre ami s'y mette sérieusement), permettra de faire la reine prisonnière presque automatiquement et l'appareil permettra peut-être du même coup d'introduire la nouvelle reine par la même opération d'encagement de la vieille. Chacun saisira immédiatement toutes les heureuses conséquences de cette méthode : jeune reine, belle population au printemps, suppression en grande partie de l'essaimage, etc. Pour que l'appareil puisse être

vendu à un prix raisonnable, il faut qu'il puisse se fabriquer en série. C'est pourquoi nous ouvrirons quand le moment sera venu, une souscription dans le *Bulletin*. Nous avons tenu à en informer nos lecteurs pour les réjouir à l'avance déjà.

Pour avoir de bonnes et fortes colonies, il faut, outre une jeune et bonne reine, des bâtisses en ordre et point trop vieilles. Cela aussi dépend de l'apiculteur qui doit veiller au renouvellement régulier de ses rayons. Ces jeunes rayons poussent à une activité renouvelée et il est d'ailleurs plus agréable de manier de beaux cadres bien droits que ces vieilles croûtes noires et bosselées, trouées et d'aspect repoussant.

Il faut aussi des vivres et par là nous entendons non seulement les matières sucrées (miel ou sirop) mais encore la matière azotée, le pollen et l'eau indispensable. Pour tout cela l'apiculteur doit prendre ses soins : le sirop se fabrique ou s'achète, l'eau se met dans un abreuvoir à proximité la plus immédiate possible du rucher et sous la forme poétique ou amusante que l'on voudra. Le pollen, procurez-le à vos abeilles en plantant des crocus ou autres plantes qui feront l'agrément de vos yeux en même temps que le profit de vos abeilles, ou bien en garnissant les abords de votre rucher de noisetiers ou de saules sur lesquels nos butineuses iront se poudrer plus utilement que trop de jouvencelles ou dames trop mûres de nos jours.

Voilà ce qui dépend de nous. Mais la récolte... Cela « c'est une autre histoire... ». Et pourtant, mon cher débutant, évitez tout d'abord une erreur trop commune : n'allez pas ériger un rucher n'importe où, sous prétexte qu'il y a des fleurs partout. Oui mais pour une récolte, il ne suffit pas de quelques bouts de prairie. Il faut davantage. Et aujourd'hui où tout naturellement on augmente les emblavures, n'augmentez pas votre rucher si vous êtes dans une contrée à blé. Ou alors changez votre rucher de place ou faites de l'apiculture pastorale, si vos moyens et votre persévérance vous le permettent.

En voilà assez pour aujourd'hui sur ces principes généraux qu'il s'agit de se mettre bien en tête et de ne point suivre en amateur. Pendant que l'hiver se démène encore, réfléchissez-y et tâchez de vous faire un plan net et précis. Faites-le sans envolées imprudentes et travaillez votre théorie pour que, venue l'heure de la pratique, vous n'ayez pas besoin d'aller consulter Pierre, Jacques ou Jean, ou tel volume ou encore le sorcier de tel endroit.

Et maintenant, venons-en aux conseils du moment présent. Nos colonies auraient, je pense, besoin de sortir... Pourtant la consumma-

tion est très modeste, l'hivernage a du être bon jusqu'ici. Préparez et facilitez la première grande sortie. Avec un petit crochet de fil de fer, dégagez le trou de vol des cadavres qui reposent sur le plateau, en quelques coups vous évitez à vos ouvrières un très gros travail, long et dangereux pour elles.

Le soir de la première sortie, allez « écouter aux portes » ; c'est évidemment très vilain et impoli d'aller écouter aux portes, mais dans le cas particulier, vous apprendrez des choses qui vous suggèreront des mesures qui ne seront nuisibles à personne.

Si le temps est favorable ce jour de sortie, jetez un coup d'œil aux provisions. Comme nos abeilles ont dû faire grève l'été dernier, par force, les provisions naturelles étaient fort minces et les artificielles sont toujours précaires. Il faut donc y veiller.

Les noisetiers de la cure sont superbes, couverts de châtons comme rarement ils l'ont été, mes saules gonflent déjà leurs futures sources de pollen et miel, l'hymne de résurrection va bientôt retentir. Faisons tout pour que nos abeilles puissent s'y associer joyeusement et qu'elles nous inspirent à nous aussi la confiance, le renouveau de foi dont nous avons tous besoin.

Daillens, 22 janvier.

*Schumacher.*

*P.-S.* — M. Emile Tripet, l'inventeur bien connu de la « Ruche Maternité » a trouvé un dispositif fort ingénieux pour protéger les entrées contre les coups de bise ou de vent, qui déciment parfois nos ruches et permettent à ces désagréables visiteurs de troubler la quiétude des colonies. C'est un morceau de bois à entailles diversément disposées qui permettent l'aération, mais empêchent les coups de vent d'avoir leurs fâcheux effets. S'adresser à l'inventeur : M. Emile Tripet, à Chézard (Neuchâtel). Le prix en est minime : 0,60 centimes.

---

## LES ABEILLES ET LA LUMIÈRE

*par R. Couallier.*

(SUITE ET FIN)

---

Mais écoutons maintenant un autre son de cloche, qui, lui, nous vient d'une région du midi où le temps a été plus favorable que partout ailleurs, à la miellée.

M. R..., des Bouches du Rhône, m'écrit :

« J'ai placé deux essaims en ruches éclairées, les 25 et 28 mars. Les abeilles de ces ruches se sont comportées aussi bien, sinon mieux

que celles logées en ruches obscures. La reine a pondu pendant le courant de la saison avec une extrême régularité. Les colonies se sont développées plus vite que les autres et les ouvrières ont fait une ample provision de miel. Nous avons enlevé, en deuxième récolte, 6 kg. de miel à chacune de ces ruches. Nous avons mis notre rucher en hivernage le 5 octobre et dans les ruches éclairées, nous avons constaté, indépendamment d'une plus grande réserve de miel, un plus grand nombre de cadres de couvain que dans les colonies en ruches ordinaires — colonies de même poids et reine de même valeur, au moment de la mise en ruche des essaims — qui n'ont pas donné de récolte. »

Et maintenant, pour terminer, retenons les observations de M. Jacquet, président de la Société d'apiculture de Langres qui écrit ce qui suit dans le numéro de novembre de *l'Apiculture française* :

« Tout d'abord, au sujet de la question lumière, j'ai remarqué dans maintes circonstances, aux Colonies, où j'ai été appelé à circuler en brousse, étant détaché comme officier du génie aux différentes constructions, chemins de fer, routes, etc..., soit en Indochine, Sénégal, Côte d'Ivoire, soit au Cameroun, que les abeilles construisaient leurs rayons après les maîtresses branches des arbres, lorsqu'elles ne trouvaient pas d'emplacements à leur convenance. La lumière du jour ne les gênait nullement dans leurs travaux, au contraire : un bourdonnement intense annonçait une activité sans pareille. J'ai fait récolter de beaux rayons et trouvé le miel délicieux.

Mais venons au fait qui nous intéresse :

Le 5 juillet 1930, ayant l'intention de faire des essaims artificiels, je prenais deux ruches identiques, l'une ayant les quatre faces vitrées, la seconde à parois pleines. Dans la première, je plaçai trois cadres de couvain de tout âge et de moins de trois jours, deux cadres bâtis et un cadre amorcé de cire gaufrée. Aussitôt après j'y versais environ 1 kg. 500 d'abeilles que j'avais extraites par tapotement d'une ruche en paille ; dans la seconde 6 cadres de couvain de tous âges, dont 3 de plus que dans la ruche vitrée et 4 cadres amorcés de cire gaufrée et environ 1 kg. 500 d'abeilles provenant de tapotement. Le poids des abeilles versé dans chaque ruche était d'égale importance. J'ai constaté que, dès le début, l'activité se manifestait beaucoup plus dans la ruche vitrée que dans la seconde, et, malgré le temps défavorable qu'il faisait à cette époque, l'éclosion de la reine s'est produite le quinzième jour au soir, et le dix-septième dans la seconde. Par tous temps j'ai laissé ouverte la vitre de devant et je n'ai pas constaté de déjections après les vitres, contrairement à ce que certains

apiculteurs prétendaient que toutes les vitres étant à la lumière étaient propolisées. Jusqu'à présent le fait ne s'est pas produit, et, à titre d'essai, je vais laisser la ruche ouverte jusqu'au 15 novembre.

Je ne pouvais prétendre à aucune récolte, du fait que la mise en ruche de mes essaims artificiels eut lieu à une date trop avancée. Malgré le temps épouvantable, pluies permanentes, les abeilles de la ruche vitrée ont construit deux cadres, tandis que dans la seconde aucune construction ne s'est dessinée. Actuellement elle possède suffisamment de provisions pour hiverner et des cadres de couvain très compact, supérieur à celui qui existe dans la seconde.

Quant aux qualités physiques des abeilles dans les ruches éclairées, exacte est l'observation relevée concernant l'activité par des températures basses ; en effet, le 5 octobre, par  $+8^{\circ}$  centigrades, et malgré une pluie glaciale, les abeilles de la ruche éclairée sortaient en assez grand nombre, tandis qu'aucun mouvement n'existait dans les autres ruches. »

(*Réd.*). — La suite de l'article fera entendre l'autre son de cloche ; prière au lecteur de ne pas conclure.

\* \* \*

Voilà donc deux expérimentateurs qui, si, comme M. de Rilly, ils se hâtaient de conclure, ne manqueraient pas de proclamer que les ruches éclairées offrent de sérieux avantages, mais ils ont été plus sages et ont réservé leurs conclusions pour l'année prochaine ou la suivante.

Mais auquel entendre, penseront certains ? Et pour avoir avec franchise reproduit des avis contraires, vais-je jeter l'indécision dans l'esprit de ceux que tente cette idée nouvelle ?

Ne nous arrêtons pas en chemin. Car qu'en coûte-t-il donc de faire une expérience intéressante ? Devons-nous modifier notre genre de ruches et le modèle que nous avons adopté pour notre rucher ? Jamais de la vie, et il suffit tout simplement, quelque soit le type de vos ruches, d'éclairer les parois avant et arrière, avec des doubles glaces de verre ordinaire.

Je ne crois donc pas que l'article pessimiste de M. de Rilly (qu'il m'en excuse) arrêtera ceux qui se sont décidés à tenter l'expérience de la lumière.

Et à propos de cet article, qu'il me soit permis de faire encore une petite observation à l'auteur.

« Ce n'est pas, dit-il, parce qu'ils (les hommes) la cultivent (l'abeille) depuis quelques millénaires seulement, qu'ils seraient arri-

vés à transformer sa manière de vivre et à lui procurer par mutation des attributs spéciaux au travail dans le noir, les yeux supplémentaires ou « ocelles ».

Que les ocelles ou yeux frontaux servent à l'abeille pour y voir dans l'obscurité de la ruche, il n'y a là qu'une simple supposition, et encore une supposition assez gratuite. Leuenberger qui résume dans son livre les observations les plus savantes sur l'anatomie de l'abeille, se permet de dire seulement : « Les yeux simples de l'abeille, qui s'appellent yeux frontaux, yeux ponctuels ou ocelles, sont organisés d'une manière analogue à l'œil humain<sup>1</sup>. On distingue une cornée transparente, fortement bombée<sup>2</sup>, un cristallin, un iris, un corps vitré et une rétine... D'après leur construction, les yeux frontaux paraissent très lumineux et à foyer très court, ce qui les *rendrait* propres à voir dans l'obscurité et à voir de près. »

J'ai souligné le conditionnel de ce dernier membre de phrase et il est très probable que l'abeille a bien d'autres moyens à sa disposition pour se diriger et travailler dans l'obscurité de la ruche.

On sait en effet que l'abeille possède, dans différentes parties de son corps des organes sensoriels multiples. Mac Judor en a trouvé vingt et un groupes et il a estimé leur nombre total à plus de 2000.

Ce qui fait dire à Leuenberger : « Les nombreux organes sensoriels et de formes si différentes, dont la présence a été constatée sur le corps de l'abeille, peuvent faire naître la pensée que les abeilles possèdent plus de cinq sens, et les nombreuses énigmes qui restent à éclaircir et que nous rencontrons dans la façon dont les abeilles se comportent à l'intérieur de leur ruche, et d'une manière générale dans toute leur façon de vivre, sont bien faites pour rendre cette hypothèse vraisemblable ». Que les yeux à facettes servent à l'abeille à voir de loin et les yeux simples de près, c'est presque une évidence, mais non pas pour ces derniers à voir dans l'obscurité.

C'est donc s'avancer beaucoup que de s'appuyer sur une simple hypothèse pour prétendre que la présence des yeux frontaux implique pour les abeilles la nécessité de travailler dans l'obscurité. Tout au contraire nous pourrions supposer qu'un système visuel aussi perfectionné que celui de l'abeille n'est pas étranger à l'hypothèse qu'il a été créé, on s'est développé pour des conditions de luminosité tout au moins normales.

Jusqu'à preuve du contraire, je ne puis donc croire que des êtres

<sup>1</sup> Qui est tout à fait incapable de distinguer quoi que ce soit dans le noir.

<sup>2</sup> Qui explique l'utilisation de l'organe pour une vision rapprochée.

munis d'un système de vision aussi magnifique que le sont les abeilles, soient portés à fuir la lumière, source de vie et d'énergie.

La lumière et l'air sont nécessaires à l'immense majorité des êtres vivants ; pourquoi l'abeille ferait-elle exception à la règle commune, elle dont une partie de l'existence se passe à fendre l'éther de son vol rapide, et dont la robe cuivrée garde en elle un peu de l'éclat splendide du soleil.

---

## LE LANGAGE DES ABEILLES (FILM)

---

Sous les auspices du *Berner Kulturfilm gemeinde*, le Cinéma Splendid Palace faisait passer, à Berne, le dimanche 11 janvier, un film sur le langage des abeilles, film commenté par son auteur, M. le professeur K. von Frisch, de l'institut zoologique de l'Université de Munich.

Nous eûmes, avec quelques apiculteurs romands, l'avantage d'assister à cette séance et nous nous faisons un plaisir de recommander cette partie cinématographique intéressante, instructive et scientifique à tous les apiculteurs qui auraient l'occasion de se trouver dans un endroit où ce film se déroulerait.

M. Frisch arrive à démontrer que c'est surtout l'odeur, beaucoup plus que la vue, qui guide les abeilles lors de leurs explorations à la recherche du miel.

La nature a voulu que l'insecte ne visite qu'une espèce de fleur à cause du pollen servant à la fécondation.

Si, en effet, l'abeille, après s'être couverte de pollen d'un poirier s'en allait visiter un pommier, puis un prunier et un cerisier, si ces pollens fécondaient les ovaires de ces différentes plantes, nous en arriverions à une descendance impossible.

Le Créateur a voulu que l'abeille ne visite qu'une espèce de fleur. Lorsque la cueillette est commencée sur la dent-de-lion, elle doit se continuer sur la dent-de-lion, les abeilles ne semblant pas s'apercevoir que d'autres fleurs tendent leurs corolles pleines de nectar. Et c'est pour cela que l'odeur a été créée, c'est pour guider les abeilles.

La preuve en est donnée par M. Frisch qui pose sur une table deux rangées de cartons identiques au bas de chacun desquels il dispose un trou de vol. Dans l'un il introduit une augette contenant du sirop. Dès que les abeilles l'ont découverte, elles y viennent en grand nombre. Lorsque cette auge est changée de carton, les abeilles revien-

nent à l'ancienne place et se mettent à chercher jusqu'à ce qu'elles aient retrouvé le sirop ; mais si ce même sirop est parfumé et qu'il est changé de carton, immédiatement les abeilles se rendent au nouvel endroit.

Mieux, si ce sirop est enlevé et que seul du parfum soit répandu dans la boîte de carton, si cette boîte est déposée à un autre endroit, immédiatement les abeilles se dirigeront sur ce carton vide guidées par l'odeur de parfum, sans aucun doute possible. La preuve est donc faite que c'est l'odorat qui dirige les abeilles.

Mais une expérience plus intéressante encore nous est montrée. Une abeille est attirée par une soucoupe de sirop. Pendant qu'elle se remplit elle est marquée d'une tache blanche sur le thorax. Quelques instants après nous la voyons rentrer à sa ruche. Elle commence à exécuter sa danse puis retourne à l'auge accompagnée d'un certain nombre d'autres abeilles qui, à leur tour, sont aussi marquées. Rentrées à la colonie, c'est alors la danse d'une dizaine d'abeilles qui commence et ainsi de suite.

Le très fort agrandissement, la netteté des prises, la beauté du film, tout est merveilleux.

Merci à M. le professeur von Frisch pour le beau travail qu'il nous a fait voir, nous souhaitons le revoir encore en Suisse française.

Corcelles (Neuchâtel), janvier 1931.

*Charles Thiébaud.*

---

## LA MEILLEURE ABEILLE

(SUITE)

Les premières importations d'abeilles étrangères datent, pour la Suisse romande, d'une cinquantaine d'années ; elles suivirent les premières éditions de la *Conduite du rucher*, de Bertrand, chaud partisan des Italiennes. Il devait lui-même ses préférences pour cette race à l'influence de Dadant et des Américains. Aux Etats-Unis, en effet, la race ligurienne semble avoir une supériorité incontestable sur la race commune, supériorité bien problématique chez nous. Il semble que l'abeille noire américaine descende d'abeilles des bruyères, Heidebienen, importées aux Etats-Unis actuels par des colons hollandais, avant la conquête du pays par l'Angleterre. Or cette race des bruyères est inférieure sous bien des rapports à l'abeille de l'Europe centrale, de sorte que la comparaison de cette petite abeille noire avec l'italienne est tout à l'avantage de cette dernière.

Les Italiennes ont des qualités incontestables : elles sont actives, se défendent bien contre les pillardes, n'essaient pas avec excès ; elles se tiennent bien sur les rayons, sont douces lorsqu'elles sont pures, et, ce qui ne gêne rien, elles sont très belles. Lorsque, vers le milieu du jour, les jeunes font leur sortie quotidienne, on dirait une pluie d'or qui ruisselle sur les ruches ; c'est un spectacle magnifique. D'autre part, elles sont imprudentes, sortent au printemps au moindre rayon de soleil pour ne plus revenir. Les colonies se développent cependant, car les reines sont prolifiques, mais il n'est pas prouvé qu'elles donnent des récoltes supérieures à celles des autres races. Les apiculteurs des Alpes vaudoises affirment qu'elles ne font rien dans la haute montagne. Si d'ailleurs l'abeille italienne s'était montrée d'une supériorité incontestable, elle eût d'emblée supplanté les autres, et on s'en fût tenu à elle. Or ce n'est pas le cas, puisque les apiculteurs à la recherche de l'idéal ont essayé d'autres races encore, telles que la Carniolienne, la Caucasienne et d'autres encore d'un moindre intérêt pour nous. Ces essais successifs ou simultanés montrent bien que le doute subsiste quant à l'infériorité de notre abeille comparée aux autres.

On prétend que les Carnioliennes reconnaissent plus facilement leur domicile que les autres races : elles entreraient rarement dans une ruche autre que la leur. Ce serait une recommandation exceptionnelle, aujourd'hui que chaque rucher est menacé de l'acariose. Toutefois j'ignore si cette qualité a été contrôlée par des faits précis. Là aussi le doute subsiste.

D'autre part on loue, ou on déplore, suivant le point de vue où on se place, la propension à l'essaimage des Carnioliennes, qui garnissent très vite les ruchers tout en laissant les hausses vides, car une ruche ne fournit qu'exceptionnellement un essaim et une récolte. Venant des montagnes de la Carniole, elles hivernent bien. Elles sont belles aussi, quoique moins brillantes que les Italiennes.

On dit beaucoup de bien de la Caucasienne, ou plutôt des Caucasiennes, car il en existe deux variétés, la jaune, qu'on rencontre sur les bords de la mer Caspienne, et la grise, dont l'habitat est la région montagneuse du Caucase.

On a prétendu, et quelques-uns prétendent encore, que certaines races, la race suisse et l'Italienne en particulier, seraient réfractaires à certaines maladies ; elles seraient tout au moins plus résistantes. La vérité est que les deux loques, le couvain sacciforme, sans compter la nosérose attaquent toutes les abeilles placées dans des conditions semblables. L'acariose semble ne pas exister en Italie, et

encore n'est-ce pas certain ; mais les abeilles importées du sud des Alpes contractent très rapidement la maladie chez nous. Les docteurs Morgenthaler et Phillips ont d'ailleurs prouvé qu'il n'existe aucune race d'abeilles réellement réfractaire aux maladies. De plus, d'après certains observateurs, les abeilles croisées sont moins résistantes que celles de n'importe quelle race pure. Cette constatation annule l'espoir de ceux qui espèrent renforcer la vitalité de leur rucher par l'introduction de sang étranger.

Pour qu'il fût avantageux d'introduire des races d'abeilles étrangères, il faudrait que la race choisie eût sur la nôtre une supériorité incontestable ou qu'elle fût réfractaire à l'une au moins des maladies qui déciment nos ruchers. Nous avons vu que ces conditions n'existent ni l'une ni l'autre. Il n'y a donc aucune utilité quelconque à acheter des abeilles à l'étranger. L'argent employé à ces achats pourrait l'être d'une manière bien plus judicieuse dans notre pays, et les apiculteurs, qui luttent contre l'importation du miel étranger, devraient être conséquents et renoncer définitivement à toute importation d'abeilles.

Mais il y a plus : cette importation n'est pas seulement onéreuse et inutile, elle est encore extrêmement dangereuse. Si l'introduction de la loque est peu à craindre par l'introduction d'essaims nus, il en est autrement pour la nosémose et l'acariose. Contrairement à une opinion assez répandue, les reines sont souvent atteintes de l'une ou de l'autre de ces maladies, quand ce n'est pas des deux en même temps. Une colonie peut donc être contaminée par l'introduction d'une reine, et l'infection est dans ce cas des plus graves. S'il ne s'agissait que des colonies dans lesquelles les reines malades ont été introduites, le mal ne serait pas grand ; mais ces colonies peuvent subsister un certain temps et infecter leurs voisines puis, de proche en proche, tous les ruchers d'une région. Il est très probable que la plupart des nombreux foyers d'acariose existant actuellement dans notre pays n'ont pas d'autre origine. Les apiculteurs qui, en dépit de l'Ordonnance fédérale achètent encore à l'étranger des reines et des colonies sont donc impardonnables. L'acariose existe en France, en Allemagne, en Autriche, en Russie et très probablement ailleurs. La Suisse est jusqu'à maintenant le seul pays où des mesures légales aient été prises pour combattre cette maladie si dangereuse ; les autres se bornent à interdire l'entrée d'abeilles suspectes, mais ne recherchent pas systématiquement l'acare. L'acariose peut donc exister chez eux, même à leur insu, d'autant plus qu'ils ne possèdent pas chacun un Institut du Liebefeld et un Dr Morgenthaler à la disposi-

tion des apiculteurs. Or tous nos efforts demeureront vains aussi longtemps que l'importation des abeilles n'aura pas cessé en fait comme elle a cessé en droit.

Mais il arrive qu'un débutant veuille acheter des abeilles ou qu'un vieil apiculteur ait besoin d'une reine ; où les prendre ? Dans le pays, tout simplement. Il existe chez nous des éleveurs expérimentés et consciencieux qui se feront un plaisir de vous fournir les essaims et les reines dont vous pouvez avoir besoin. Si la demande augmente, soyez certains que ces éleveurs n'auront pas de peine à augmenter leur production dans la même proportion.

L'idéal serait que tout apiculteur produisît lui-même toutes les reines dont il a besoin. Malheureusement ce n'est pas possible, par manque de temps quelquefois, manque d'expérience souvent. Car, il ne faut pas se le dissimuler, l'élevage des reines, j'entends de reines excellentes, est un art difficile et minutieux qui n'est pas à la portée de chacun. Ce n'est pas parce qu'un débutant aura suivi un cours organisé par sa section qu'il aura nécessairement acquis les connaissances, l'expérience et le tour de main indispensables. La plupart des apiculteurs auront moins de frais, perdront moins de temps et obtiendront de meilleurs résultats en s'adressant à un spécialiste qu'en élevant eux-mêmes leurs reines.

(A suivre.)

J. Magnenat.

### UN EXEMPLE A SUIVRE

sans trop tarder par nos dirigeants de la Romande serait celui relaté au deuxième alinéa de « Chez nos Confédérés », par M. J. Magnenat, page 402 de l'année 1930.

C'est en effet effarant de voir le nombre des innovations, améliorations qui surgissent ; chacun y va de la sienne ; chacun a trouvé l'idéal. Avant de lancer une nouveauté apicole, il serait d'élémentaire prudence pour l'auteur de la merveille et dans l'intérêt de ses collègues aussi, de l'expérimenter non pas une année ou deux seulement, mais suivant le cas, une décade si nécessaire, car ce n'est guère qu'en dix ans qu'il est possible de voir se présenter une ou deux années semblables permettant d'étayer par des faits les observations enregistrées une fois. Décourager les chercheurs serait faire œuvre néfaste, mais si l'on veut présenter du nouveau, que ce soit quelque chose « de sorte », avec résultats probants, dûment enregistrés et toutes garanties.

Nous croyons que c'est là l'opinion de beaucoup « d'abeilleurs » romands.

Prilly, 15 janvier 1930.

A. Grobet-Magnenat.

## ECHOS DE PARTOUT

### La crise.

Une délégation des sociétés apicoles des diverses régions de France, accompagnée de plusieurs sénateurs et députés, a été reçue le 14 janvier par le ministre de l'économie nationale. Elle était chargée de lui signaler la crise dont souffre l'apiculture et de lui demander le relèvement des droits d'entrée sur le miel et la protection des apiculteurs contre la fraude. Le ministre a promis qu'il nantirait très prochainement la Chambre des députés des vœux des apiculteurs.

En Italie, la Journée du miel, organisée par la Fédération fasciste d'apiculture, a eu lieu fin décembre. Dans toutes les villes du royaume, des conférences, des annonces et des articles divers ont exposé que la consommation du miel italien est un devoir patriotique.

L'Allemagne, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et d'autres pays prennent également des mesures pour encourager la consommation du miel sur leur territoire et pour en faciliter l'exportation. La mévente du miel est donc un phénomène mondial, très vraisemblablement dû à la dépression commerciale actuelle et devant prendre fin en même temps que la crise. Tout change en ce monde : le jour succède à la nuit et le printemps à l'hiver. Et lorsque les choses vont si mal qu'elles ne sauraient être pires, le changement ne peut être qu'une amélioration. Espérons que ce changement ne tardera pas trop et, en attendant, rappelons-nous le proverbe : « Aide-toi, le ciel t'aidera », et faisons notre possible pour nous défendre, comme le font les apiculteurs du reste du monde.

### Chez nos Confédérés

Comme chaque année, la *Blaue* publie différents rapports concernant l'activité de la Société des amis des abeilles. Celui de M. Frei, chef de l'Office du miel, montre que l'année écoulée peut être qualifiée de mauvaise. Cependant, malgré la récolte déficitaire, 110 sections sur 130 que compte l'association ont organisé le contrôle du miel, ce qui montre que le contrôle est bien entré dans les mœurs apicoles de nos Confédérés. Le nombre total des contrôles a été de 3839 pour 421,288 kg. provenant de 63,334 colonies, soit 6,6 kg. par colonie en moyenne.

L'année ne détient pas le record des mauvaises récoltes ; la moyenne pour 1927 était en effet de 4,7 kg. seulement.

Les offices cantonaux du contrôle des denrées alimentaires ont eu plusieurs fois recours à M. Frey au sujet de miels étrangers vendus

comme miel du pays, et de mixtures vendues comme miel. Cette collaboration des organes officiels et de l'Office du miel pour assainir le marché est un fait très réjouissant. L'Office est intervenu 15 fois, auprès des autorités de huit cantons, au sujet d'annonces suspectes. Partout il a obtenu gain de cause, et les délinquants ont été frappés d'amendes souvent sévères. Cette chasse aux annonces trompeuses devrait être continuée impitoyablement.

#### **Rayons ultra-violets.**

Les lecteurs du *Bulletin* n'ont pas oublié la théorie suivant laquelle l'application des rayons ultra-violets à l'élevage des abeilles donnerait des résultats merveilleux. Les reines élevées sous l'influence de ces rayons auraient toutes les qualités et quelques-unes de plus. Or, selon un rapport du Bureau d'entomologie des Etats-Unis, « les résultats obtenus jusqu'ici indiquent que les rayons ultra-violets, même en très petite quantité, sont nuisibles au couvain de tout âge ; il a de plus été impossible de trouver un bénéfice quelconque résultant de l'exposition du couvain à ces rayons ».

Faut-il répéter à ce propos que tout ce qui est nouveau n'est pas nécessairement un progrès ? Et que tout ce qui est imprimé n'est pas nécessairement vrai ? Les théories non contrôlées sont une des plaies de l'apiculture.

#### **Humour apicole.**

De l'*American Bee Journal* : Quelques écrivains préconisent le laisser-faire en apiculture, c'est-à-dire d'abandonner autant que possible les abeilles à elles-mêmes. Il existe en effet un certain nombre d'apiculteurs de cette catégorie ; et ils obtiennent d'excellents résultats, notamment dans la propagation de la loque.

#### **Distance parcourue par les abeilles.**

Le laboratoire de Laramie et le Département d'agriculture du Wyoming ont constaté que des abeilles sont allées à la récolte jusqu'à 8 milles, soit 13,6 km. de leur rucher. Des colonies placées à 8 milles du champ de luzerne le plus rapproché auraient fait chaque jour le voyage et rapporté du nectar.

Il est possible que des abeilles aillent, lorsqu'elles ne trouvent rien à récolter à proximité de leur rucher, à une distance considérable, mais ce fait est sans utilité pratique. Si les butineuses pouvaient travailler à 13 km. de chez elles, celles de M. Schumacher iraient à la récolte de Daillens à La Praz, Juriens et même plus loin, et il n'aurait pas besoin de les conduire à la montagne. Dans notre pays tout au moins, le champ de récolte *utile* ne doit guère dépasser un cercle d'un kilomètre de rayon.

*J. Magnenat.*

## RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES PESÉES DE RUCHES EN 1930

---

L'année dernière, à cette époque, en compulsant les pesées de 1929 nous écrivions « cette année peut être classée parmi les années bonnes pour la plupart de nos contrées ; le Valais la classe même parmi les très bonnes. C'était le moment où notre ami Heyraud préchait la baisse lui, qui chaque année, estimait le miel du Valais meilleur que celui provenant d'autres contrées et partant en demandait un prix supérieur. C'était le temps où chaque apiculteur avait une réserve de miel, mais c'était le moment aussi où les prix fixés n'étaient plus tenus et où les apiculteurs jouaient à la dégringolade malgré les sages conseils de l'excellent rédacteur de notre *Bulletin*.

C'était le moment où le soussigné était harcelé d'offres à tous prix ; les apiculteurs *voulaient* vendre et personne n'achetait plus, le négoce au courant de la situation, laissait les apiculteurs « mijoter dans leur jus » et attendaient de nouvelles baisses malgré les prix dérisoires qui, s'ils avaient dû se maintenir, auraient été un coup mortel pour notre apiculture nationale.

Contrairement à l'hiver 1928-1929 celui de 1929-1930 fut excessivement doux. Chaque semaine nos abeilles sont sorties pour leurs besoins de propreté. La consommation a été normale. St-Luc annonce 9 kg. 200 (maximum) et Chœx 5 kg. 800 (minimum jusqu'à fin mars).

Les ruches sont populeuses et tout annonce un excellent hivernage.

Mai commence très mal, la ponte s'est ralentie ou elle n'a pas complètement cessé. Les populations diminuent et les arbres fruitiers fleurissent. La floraison est belle, mais à cause de la pluie et du froid qui empêchent les abeilles de remplir leur rôle de fécondatrices, l'année 1930 sera très déficitaire ou même presque nulle comme récolte de fruits.

Tout le mois est désastreux pour l'apiculture. Alors que celui qui soigne les abeilles devrait songer à cette époque à préparer ses doubles hausses, il s'occupa en 1930 à fondre du sucre pour nourrir craignant, vu la disette, de voir ses ruches mourir de faim. Nous notons 2 kg. 500 d'augmentation en mai à Tavannes alors que Chilly-Monthey annonce une diminution de 6 kg. 250.

Sans être brillant, juin est un peu meilleur pour certains ruchers. Neuchâtel et Buttes annoncent 22 kg. d'augmentation, la moyenne se trouve entre 8 à 9 kg. Glovelier annonce 3 kg. et Prêles 3 kg. 200.

Juillet, en digne successeur des mois précédents, clôt l'année apicole tout au moins pour la récolte. Corcelles (Berne) annonce 2 kg. 400 d'augmentation pendant que Le Locle et Coffrane enregistrent une diminution de 2 kg. 400.

Depuis lors c'est une diminution constante. Notre rucher de Cormondrèche, qui était en parfait état courant d'août et auquel nous pensions ne donner aucune nourriture pour l'hivernage, se révèle affamé fin septembre.

En résumé l'année apicole 1930 est à peu près nulle comme récolte en Suisse romande à quelques honorables exceptions près, parmi lesquelles nous citons les Hautes Alpes et certaines parties du Jura. Le prix du miel n'a pas été tenu. L'année dernière c'était la dégringolade, cette année c'est la hausse, preuve que les apiculteurs peuvent se discipliner et que leur intérêt personnel, ou ce qu'ils croient l'être, passe avant celui de la collectivité.

La triste année 1930 a cependant son bon côté. Tous les stocks de miel 1929 et même dans certaines contrées de miellat 1928 ont été liquidés.

Comme les joueurs aux cartes nous disons « On efface tout et l'on recommence ».

Liste des détenteurs de bascules qui ont envoyé régulièrement les pesées : \* Eugène Rithner, Chilly-Monthey ; \* Albert Chervet, Côte neuchâteloise, Neuchâtel, Parcs du Mail ; \* J. Paintard, Vandœuvres ; \* Jules Mahon, Glovelier ; Clovis Donnet, Chœx (Valais) ; \* Ernest Jeanprêtre, Corcelles (Berne) ; Albert Jeanneret, Buttes ; \* E. Farron, Tavannes, instituteur retraité ; \* Stalé, pasteur, Coffrane ; Giauque, Prêles, apiculteur ; Graber Emile, Cernier ; \* Georges Matthey, Le Locle, Billodes 69 ; \* Zufferey, St-Luc (Valais), apiculteur.

Les noms des membres précédés d'un astérisque sont possesseurs d'une balance appartenant à la Romande.

Corcelles, décembre 1930.

*Ch. Thiébaud.*

## **LE MIEL COMME REMÈDE CONTRE LA TOUX**

*par le Dr-méd. Zaiss, à Heiligenkreuzsteinach.*  
(Tous droits d'auteurs réservés.)

La toux n'est pas une maladie mais un symptôme de maladie accompagnant favorablement ou défavorablement les affections spécialement des poumons, de la trachée, du larynx et de la gorge.

La toux a pour « but » l'expulsion de corps étrangers (toux d'irritation), de diminuer l'oppression (survenue à la suite d'inflammation)

et la dyspnée (surtout causée par les mucosités). Ce qui déclanche l'accès de toux est l'irritation par une des causes citées du nerf destiné à ce phénomène. Si les corps étrangers, l'oppression, la dyspucé ne sont pas éliminés, il se produit des inflammations intérieures qui augmentent l'irritation provoquant la toux. Ceci et d'autres circonstances, telles que la faiblesse générale du malade, son oppression et son angoisse, peut créer un état d'hyperexcitabilité, voir même spasmodique, du nerf en question. Tout l'organisme en est ébranlé au point qu'il en peut résulter des hernies, surtout ombilicales chez les jeunes enfants. Le malade accablé au delà de ses forces par les quintes de toux se succédant rapidement peut finir par perdre connaissance. L'inflammation des muqueuses qui s'étend toujours davantage et rétrécit les voies respiratoires jusqu'à la dyspnée marquée ; le malade est non seulement menacé par les troubles qui augmentent sans cesse, mais aussi parce qu'il ne retrouve plus le sommeil. Ce dernier si nécessaire à l'homme bien portant l'est encore davantage à l'homme malade.

Il est demandé plusieurs qualités à un remède contre la toux ; il doit *détacher* où il y a quelque chose à détacher ; il doit aider la toux à atteindre son but. Il doit *adoucir* en rendant les voies respiratoires d'une manière ou d'une autre moins irritées. Il doit *calmer* et si possible procurer le sommeil de manière non toxique. Il pourrait également être encore utile *en agissant curativement sur la maladie causale*, en *améliorant et en renforçant l'état général* ; plus l'état général est bon et plus favorables sont les conditions de guérison.

Jusqu'à quel point le miel est-il d'un bon secours à ce sujet ? Depuis fort longtemps il est employé comme remède contre la toux et bien des ménagères et épouses qui n'ont guère que le strict nécessaire ne reculent pas devant la dépense d'un pot de miel destiné à l'enfant qui tousse ou au mari alité pour un refroidissement. On peut dire que la croyance au miel comme remède contre la toux est générale et ce ne serait certes pas le cas si « il n'y avait pas quelque chose ».

En effet, le miel répond presque point par point aux exigences posées. De même que certains médicaments, des huiles éthérées, des matières gommeuses (dextrine) employés à l'*usage interne* sous forme de taconets, violettes, thym, fenouil, plantain, bois de réglisse, mousse d'Islande, etc..., agissent comme « expectorants », c'est-à-dire détachent, calment et provoquent l'expectoration, de même le miel est utilisé comme remède interne. Son goût sucré naturel le fait accepter pour le moins aussi bien que quel autre remède que ce soit,

et il n'y a pas besoin de lui incorporer un correctif destiné à masquer un mauvais goût qui répugne surtout aux enfants. On peut naturellement aussi ajouter du miel à du thé pectoral, ce qui rend ce dernier encore plus agréable ; on peut même le mélanger à de la bouillie ou à du fruit cuit ou du fruit cru râpé, ce qui lui enlève toute apparence de remède.

L'effet *externe* du miel se manifeste de plus dans le traitement des plaies au moyen de miel. On peut se représenter que les muqueuses irritées et enflammées sont parsemées de nombreuses fissures minuscules dans lesquelles les microorganismes pénètrent et continuent leur œuvre de destruction. Le miel en se répandant sur la muqueuse rafraîchit, désinfecte et provoque la guérison.

A ces actions locales du miel s'ajoutent les générales qui agissent sur le malade et son état. Il s'agit alors de quelques substances définies telles que la chaux qui combat l'inflammation, l'acide phosphorique qui renforce le système nerveux et calme et procure ainsi du sommeil au malade. Il est d'usage courant de donner du jus de fruits aux fébricitants ; les précieuses matières contenues dans ce jus se retrouvent dans le miel que l'on a dissout à raison de 1-2 cuillerées dans de l'eau ou du thé. Y a-t-il menace de néphrite (inflammation du rein) on emploie également le miel parce qu'il ne contient pas de chlorure de sodium et est très pauvre en albumine. *Hippocrate*, le maître de la médecine, ordonnait déjà chez les néphritiques une fine bouillie de farine mélangée à du miel. Le sucre de raisin, qui est un des principaux éléments du miel, est un des meilleurs roborants du cœur et on sait que dans les pneumonies il s'agit avant tout de maintenir au plus haut degré l'activité cardiaque. Contre la tuberculose le médecin arabe *Avicenna* prescrivait déjà, à côté des cures d'air et de repos, une drogue composée en majeure partie de miel.

Il faut également se rappeler que le miel influence l'organisme en entier, agit sur sa constitution, qu'il désintoxique, qu'il est laxatif, qu'il nourrit, qu'il est presque le seul aliment mis à disposition de l'homme, riche en calories et déjà presque complètement digéré lors de son ingestion. Il est certain, pour conclure, que le miel doit son influence au fait que ses effets isolés se complètent mutuellement.

Le traducteur : *Dr E. R.*

Le *Dr Zaiss*, médecin, a édité sur ce sujet une brochure que l'on peut se procurer chez lui (Heiligkreuzsteinach, Heidelberg) au prix de RM. 1.25.

## LA VENTE DU MIEL AUX DÉTAILLANTS

Dans le numéro de l'*Apiculteur* du mois de septembre dernier, M. Victor Dumas publie un article intitulé « Marchand de miel ». L'auteur raconte comment, de simple collaborateur apicole au grand quotidien *La Dépêche de Toulouse* et de petit apiculteur amateur ne possédant que deux ruches, il est devenu, en peu de temps, gros marchand de miel et grand propriétaire de centaines et de centaines de ruches. Les photographies, originales et heureuses tout à la fois, qui illustrent le texte, donnent une certaine force aux paroles de M. Dumas. Ce dernier, après nous avoir conté ses débuts pénibles, les vicissitudes multiples à la recherche d'une clientèle chez les détaillants, nous fait enfin assister à son triomphal succès, en nous présentant la devanture d'un gros épicier, toute garnie de ses pots de miel montés en pyramides.

M. Victor Dumas a réussi ; M. Victor Dumas est aujourd'hui un homme heureux. Mais M. Victor Dumas n'est pas égoïste dans son bonheur, car son plus grand désir serait de voir les efforts de ses collègues couronnés d'un pareil succès

Se passer des marchands en gros, comme l'a fait M. Victor Dumas, c'est très bien ; mais se passer des détaillants est encore meilleur ; car il est de toute évidence que la vente directe du producteur au consommateur est la vente la plus avantageuse aussi bien pour l'un que pour l'autre. De plus, elle arrive parfois à créer entre l'un et l'autre des relations d'amitié.

Le marchand en gros a des frais à supporter : patente, chiffre d'affaires ; des risques à courir qui doivent bien entrer en ligne de compte pour l'achat du miel ; puis on ne saurait lui refuser le droit de percevoir un honnête et légitime bénéfice. On doit tenir le même raisonnement pour l'épicier. Si bel et si bien que le miel acheté à vil prix aux apiculteurs, après avoir payé plusieurs fois les mêmes impôts et laissé d'honnêtes bénéfices aux différents intermédiaires, finit par être vendu au consommateur à un prix réellement prohibitif. Et, à ce moment, est-ce bien encore du miel, du vrai, du naturel, du miel de nos abeilles de France ?

Si M. Victor Dumas avait tenté et réussi la vente directe du producteur au consommateur, il aurait pu, avec sa verve gasconne, nous publier un de ces articles sensationnels qui font se pâmer d'admiration les ignorants et lancer dans l'apiculture quelques gobeurs embarrassés de leurs capitaux.

Il y a un bon vieux proverbe latin, de Virgile, si je ne me trompe : *Labor omnia vincit improbus*, qui veut dire en français : « Le travail opiniâtre vient à bout de tout ». C'est grâce à son opiniâtreté, à son entêtement, à sa ferme volonté d'aboutir à un bon résultat que M. Victor Dumas a fini par ébranler la défiance des épiciers, gagner leur confiance, s'ouvrir leurs boutiques et établir chez chacun d'eux des dépôts de miel.

Cette vente aux détaillants préconisée par M. Dumas serait profitable aux apiculteurs. J'ai, en ce moment, sous les yeux les prix d'achat et les prix de vente consentis par les grossistes. L'écart entre ces différents prix est éloquent. Les épiciers, même à prix égal, n'ont aucune raison de s'adresser préférablement au marchand en gros plutôt qu'au producteur. Bien entendu, j'entends un producteur qui a du miel de bonne qualité et de bonne tenue. Je me demande dès lors pourquoi on hésiterait à tenter l'effort fait avec tant de succès par notre confrère du Midi. Je me demande, ai-je dit ; il vaudrait mieux dire je me demandais, car jusqu'à ces temps derniers j'étais complètement ignorant de la vente aux détaillants, lorsqu'il y a quelques semaines un de mes amis me demanda de bien vouloir l'accompagner dans une tournée de visites aux épiciers. J'acceptai de bon cœur et c'est avec la plus entière confiance que je décidai mon ami à tâter le terrain dans une région où je réussis pleinement, grâce à la bonne volonté d'une simple paysanne. Hélas ! S'il me fallait raconter toutes les rebuffades subies, toutes les réflexions entendues, j'en aurais long à dire. Il y avait de quoi décourager l'âme la mieux trempée.

C'est un fait évident, le miel est un produit très difficile à placer, à cause de l'ignorance et du vendeur et du client et assez souvent de l'apiculteur lui-même. On ignore tout du miel : ses vertus bienfaisantes, ses principes alimentaires, ses propriétés médicinales. La jeune maman, en sucrant avec du sucre le lait bouilli de son enfant, est loin de se douter qu'elle ajoute un aliment mort à un autre aliment mort, alors que le miel viendrait apporter des vitamines qui remplaceraient avantageusement celles du lait qui ont été détruites par l'ébullition.

Au cours de cette tournée de visites aux épiciers, nous avons eu quand même l'occasion de rencontrer des épiciers aimables et intelligents qui ont compris la valeur du miel, produit naturel ; ils ont acheté quelques pots et promis d'activer la vente. Les notices de notre Société, imprimées au nom de mon collègue, faciliteront la tâche.

Le peu d'intérêt que les épiciers portent à la vente du miel ne

vient pas uniquement de leur ignorance et de leur mauvaise volonté ; cela vient aussi des déboires et des ennuis que le miel leur a causés.

Chargé par un collègue d'aller prendre en son nom la commande de miel chez un épicier dont il était fournisseur, j'arrive chez cet épicier, je fais la commission. La dame de me répondre : « Tenez, monsieur le curé, regardez le miel qui me reste de l'an dernier ». A mes pieds, je vois une quinzaine de pots en carton. Le miel avait fermenté, soulevé le couvercle, coulé sur les planches de l'étalage et tout englué. Réellement ça n'avait rien d'appétissant.

Dans un autre magasin, il y avait également dans le même état une vingtaine de pots fournis par une maison de gros de Paris. Les quelques bénéfices réalisés par la vente du miel étaient vingt fois mangés par la perte subie.

Ce qui se passe chez l'épicier se passe également chez le client qui n'achète du miel que pour sucrer sa tisane aux feuilles de ronce, lorsqu'il a mal à la gorge. Le mal guéri, on laisse traîner le miel dans un placard, jusqu'au jour où l'on s'aperçoit qu'il a « travaillé », c'est-à-dire qu'il a fermenté. Il eut été préférable de le consommer. Le miel est un produit tellement merveilleux que même fermenté il est encore très bon à fabriquer du pain d'épice, des pavés de santé.

Le miel se conserve très longtemps, mais, faute de précaution, c'est une denrée périssable. L'épicier n'aura pas de déboires s'il sait activer sa vente. Grâce aux notices, cela est possible.

L'épicier ne tient pas qu'un seul article, il y a chez lui de tout et pour tout il y a des réclames. Une notice donnée pour chaque pot vendu ou à chaque acheteur éventuel, c'est bien, mais ça n'est pas assez. Il faudrait encore à la devanture et dans l'épicerie même, pendue précisément au-dessus des pots de miel, une de ces pancartes qui, en quelques mots, éclairent le client, l'obligent à la réflexion et l'incitent à acheter. Voici un texte qui me plairait assez :

« Tous les remèdes sont dans les plantes,

« Toutes les plantes sont dans le miel. »

Maintenant, une autre question pour terminer. Faut-il considérer l'épicier comme le seul détaillant possible de notre miel ? Oui. C'est tout naturel, allez-vous me répondre. Ce serait tout naturel si l'épicier voulait s'intéresser sérieusement à cette vente. Malgré sa bonne volonté, il ne le peut pas toujours. La séparation du pot de miel d'avec le pot de moutarde, les paquets de pâtes « La Lune » et les boîtes de « Crème Eclipse » sera tout à l'avantage du pot de miel. Déposez votre miel chez un boulanger, chez un grainetier ou chez

tout autre commerçant. Votre vente sera doublée. La présence d'un pot de miel en un endroit inaccoutumé force l'attention. Essayez et vous verrez par l'expérience qu'il y a beaucoup de vrai dans ce que j'ose vous conseiller.

Pour réussir, il faut avant tout du bon miel et une persévérante bonne volonté.

*Abbé Allier, Dollot (Yonne).*

(« *L'Abeille Bourguignonne* », novembre 1930.)

---

## AYONS UN MATERIEL ET UNE RACE D'ABEILLES APPROPRIÉS A NOTRE FLORE

---

Comme réponse à la question posée, par M. Lassueur, dans le *Bulletin* de novembre, qui consiste à savoir s'il y a avantage à avoir une race d'abeilles à soi, spéciale, bien définie, nous n'hésitons point à dire, oui, il y a avantage. Mais avant d'aller plus loin et de dire pourquoi, que M. Lassueur souffre que nous lui disions, ici même, combien sa magistrale étude est réconfortante pour les apiculteurs vrais, sachant manier les abeilles avec un entendement pondéré et conduire sagement un rucher. Ses observations vraies, naturelles, reposent de la prose prétentieuse, combien niaise, sans fondement, de certains novateurs à rebours (perte de l'apiculture) qui n'ont jamais osé approcher une ruche d'abeilles en activité ou vu des abeilles que dans les traités qu'ils compulsent sans vergogne, à l'abri des piqûres, dans leur cabinet, les pieds dans la fourrure ! L'étude de M. Lassueur, au contraire, charme, attire, attache, empoigne, ne lâche point, jusqu'à la fin, tant le naturel vrai des choses de l'apiculture, est présenté avec simplicité. Elle reste, demeure entière et d'une utilité incontestable. Cependant dans l'exposé du sujet qui nous occupe nous devons à la vérité de présenter, quelques faits, aux bienveillants lecteurs du *Bulletin*, et leur dire que les vicissitudes par lesquelles nous sommes passés, nous ont permis de constater plusieurs fois. Ils tendent plutôt à renforcer l'exposé de M. Lassueur qu'à les amoindrir. Toutefois nous serions très heureux s'ils pouvaient, si non faire quelque lumière du moins fournir quelque indication tendant à la faire jaillir. Les voici, donc, dans toute leur sincérité :

Ici, nous avons un avantage marquant à avoir des races précoces qui, se réveillant assez tôt après l'hivernage, soient à leur complet développement pour la miellée des acacias, foins rouges, esparcette.

Ces trois plantes fleurissent, dans l'ordre, en mai ; en avance ou en retard d'une dizaine de jours, selon l'année.

Le climat pyrénéen, étant d'humeur brusquement changeante, bien que se trouvant à plus de 100 kilomètres au-dessous du parallèle de Nice, l'abeille indigène est forcée d'être très prudente, surtout au printemps. Avec elle le miel du printemps est presque toujours perdu pour l'apiculteur. Il nous faut donc le concours d'une race précoce pour pouvoir en profiter. Tandis qu'avec l'abeille pyrénéenne, se réveillant très tard, on ne peut pas ; car elle n'atteint son développement maximum qu'en juillet-août. Par contre elle est merveilleuse pour l'été et l'arrière-saison.

Le miel qu'elle produit est de couleur rouge-brun et a goût de cuit. Goût que l'on attribue au sarrasin ou à la bruyère, mais qu'il contracte, sûrement, pendant les chaleurs, dans les ruches où il reste longtemps, la récolte ne se faisant qu'en novembre dans les ruches du pays. Le miel que nous récoltons immédiatement après ces fleurs s'il a la même couleur, mais plus atténuée, n'a point ce goût de cuit. La race du pays malgré une préparation soignée à nos débuts, ne fit que nous laisser entrevoir un peu de ce joli et bon miel de printemps. Ceux qui avaient des ruches vulgaires nombreuses avaient remarqué depuis longtemps, de père en fils, que certaines colonies leur donnaient un miel de fort belle couleur ambrée et d'un goût exquis. Ils avaient remarqué que dans la plupart de ces colonies les abeilles étaient *rousses*, très vaillantes, mais d'humeur plus combative. Ces indications jointes à une enquête plus serrée sur les abeilles rousses et en plus les demi-succès obtenus avec le nourrissage, nous firent penser à l'emploi d'une race précoce ayant atteint son complet développement en mai. Depuis 1893, c'est-à-dire très peu de temps après nos débuts en apiculture, nous essayâmes l'italienne, très vantée alors pour sa fécondité et sa précocité, deux qualités qu'elle justifie encore ici. Depuis alors le miel de printemps est entré dans nos pots toutes les fois que le temps l'a permis au moment de ces fleurs. L'apparition de ce miel, sur le marché du pays, fut une véritable révolution qui faillit nous jouer un vilain tour !... Le miel du pays au goût précité était reconnu de tous, et de tout temps, comme le seul miel naturel que les abeilles récoltaient. Or tout miel qui n'avait point ce goût et cette couleur était réputé non naturel ou étranger au pays, chose appelant la méfiance du client. Surtout si nous ajoutons qu'un mouchier... à *secrets*... (y en a-t-il en Suisse ?) possédant quelques ruches de Layens dont il ne pouvait extraire ce miel cuit que bien tard, alors que le couvain avait fortement diminué vit, de ce fait, sa clientèle di-

minuer et la nôtre augmenter ! Vous voyez d'ici sa fureur. Croyant avoir le monopole du bon miel il alla crier partout que le nôtre était ou acheté par nous ailleurs ou fabriqué de toutes pièces. Notre pays ne produisant point de ce miel là ; car, lui, ayant des ruches de Layens peuplées d'abeilles du pays n'en avait jamais eu de semblable. Mais notre homme n'avait point compté sur deux choses essentielles qui ne lui permirent plus de luttres à prix égal. 1° La supériorité de la ruche à hausses, sur la ruche horizontale pour le triage des miels dès qu'ils sont récoltés par les abeilles. 2° L'adresse et les qualités de bonne vendeuse de notre chère et regrettée mère pour offrir le miel à domicile, qui, en deux saisons, lui enleva la clientèle d'élite qui comprend, paie comptant, la seule intéressante. Heureux ! si nous avions pu trouver la formule magique pour pouvoir fabriquer, à notre gré, un produit tel comme est le miel de printemps ! Nous aurions réalisé une fort belle fortune. Adieu la pénurie du bon miel, et quelle régularité dans les récoltes ! Pour détruire la légende fautive dont on cherchait à nous enserrer, il fallut aller dans les concours, expositions montrer, miel, rucher à cadres, abeilles de toutes couleurs. Créer des apiculteurs, fonder une société d'apiculture, faire la leçon et l'éducation apicole de tous ceux qui nous approchaient. Cette lutte déloyale à soutenir, se retourna contre leurs auteurs. Mais elle avait démontré qu'avec une intelligente volonté, un bon outil et une race précoce d'abeilles, on pouvait faire mieux qu'en continuant de faire ce que l'on avait fait jusqu'alors. Aurions-nous pu avoir le même résultat avec une autre race que l'italienne ? Nous ne le pensons pas. Car les qualités, prolifiques, précocité, ardeur au travail et même rendement, ne se trouvent réunies, au même degré, dans aucune autre race, comme dans la race italienne. Nous avons remarqué dans les ruchers où il y a des Italiennes que les ruches qui ont la plus haute pile de hausses abritent les abeilles les plus pures, et que la hauteur de pile diminue vite avec les moins pures. *Mais le seul grief que l'on ne peut pardonner, à aucun prix, à cette vaillante et belle race. Grief qui est tout, passant sur les qualités et même leurs défauts, c'est de perdre sa belle couleur et de son activité, à mesure qu'elle noircit, dans les pays où on l'exile. Dans la région que nous habitons, avec quelque surveillance, sans trop de travail, on peut arriver à la conserver fort longtemps à l'état pur, malgré la proximité de la race indigène. Et cela s'explique aisément par la présence des abeilles rousses, qui ne sont autres que des italiennes, bien avant que le commerce des abeilles fut établi. On peut même déduire que c'est un des endroits où l'abeille italienne conserve le plus longtemps sa couleur*

et ses qualités. De notre part nous faisons, chaque été, un élevage de premier sang italien qui nous permet de remplacer celles que le noircissement atteint quelquefois, sans raison apparente. Il est vrai de dire aussi que les essaims italiens échappés, les reines et populations des ruchettes d'élevage qui lèvent le pied et se fixent dans les environs immédiats forment un rideau protecteur, en diminuant autour de nous les chances de mésalliance. Il faut dire aussi, et c'est ce que nous nous sommes bien souvent demandés, si le noircissement est bien toujours produit par le fait d'un accouplement d'une reine italienne par un mâle du pays. Nous pensons qu'il doit y avoir une autre cause, et, que nous sachions, dont nous n'avons jamais entendu parler dans les publications apicoles, depuis près de quarante années que nous les lisons. Un fait, qui se produisit en juin 1922, dans un élevage de reines italiennes, nous a donné à réfléchir depuis bien des fois, toutefois, s'il paraît sans importance, il peut être permis d'en tirer une indication ou tout au moins orienter les recherches que l'on peut tenter à ce sujet. De cet élevage, fait dans une ruche ayant une reine et une population golden, il naquit dans cette ruche, neuf reines d'un noir d'ébène, mais alors d'un noir déconcertant, tandis que leurs sœurs ouvrières étaient d'un beau jaune d'or ! Pourquoi cela ?... D'où provenait cette différence de couleur entre ces ouvrières et leurs sœurs reines ?... Toutes les hypothèses sont permises. Était-ce parce que les larves de ces reines avaient reçu une meilleure nourriture ? Que la métamorphose s'était accomplie plus rondement ?... Ambiance ?... Milieu ?... L'ambiance de l'alvéole maternel n'est point du tout la même que celui de l'alvéole d'ouvrière. On ne peut point le nier, surtout dans la ruche où chaque individu, des trois qui forment la collectivité abeillère, a un alvéole particulier pour berceau !

Mais tout cela se produit invariablement avec n'importe quelle race, direz-vous ? D'accord. Alors il faut chercher la cause ailleurs. Ce cas de noircissement, normal ou anormal, que deux de nos amis ont vu de leurs propres yeux, ne serait-il point un effet des radiations solaires, plus ou moins actives, certaines années, à certaines époques ? Il serait très curieux de voir comment se comporterait l'abeille d'Italie dans une autre partie du monde, mais dont le climat serait reconnu exactement le même par la science. Ce qu'il y a de certain, c'est que les plantes dépaysées et même certains animaux, sont en révolte permanente, en lutte désespérée, pour retrouver l'état ambiant primitif favorable à leur existence. Ambiance qui avait présidé à leur formation physique et déterminé leurs qualités propres, qu'elles ont perdu, en quittant leur lieu d'origine ; tandis que d'au-

tres, venant d'un lieu qui a quelque analogie avec le nouveau milieu, voient leurs qualités exaltées. Voilà pourquoi, d'après nous, certaines plantes ne donnent plus de fruits, que l'abeille italienne perd sa couleur d'abord et de son activité ensuite. Et l'homme lui-même ; quand il est mis dans une situation de fait anormale voit ses cheveux blanchir en une nuit. Chose que l'on a vue fréquemment pendant la tourmente de 1914-1918. Il est, néanmoins, du devoir de l'apiculteur, connaissant le climat qu'il habite, de se procurer un matériel et une race d'abeilles qui conviennent à la flore de son pays, qui, seuls, lui permettront d'arriver au maximum du rendement et de la qualité de ses produits. Entre temps, *il peut et il doit* sélectionner, c'est vrai aussi. Mais qu'il ne compte pas trop fonder une race d'abeilles absolument uniforme quant à la beauté, au rendement, exempte de défauts. Nous savons le plaisir qui gonfle le cœur de l'homme au vu d'une réussite heureuse ; mais nous connaissons, aussi, l'amertume que lui procure un insuccès !

On dirait que la nature se complait à mortifier le sélectionneur en le gratifiant d'aussi nombreux sujets médiocres que de bons et de beaux. Car, depuis le temps que l'on sélectionne animaux et végétaux, il y aurait bien longtemps que les sujets médiocres auraient disparu. C'est un peu le contraire qui arrive. Cependant la fabrication d'une race d'abeilles, répondant à un but déterminé, reste possible. Mais elle ne saurait être l'œuvre d'un seul, car il faut un espace de temps plus long que n'est une vie humaine pour la réaliser, la fixer, sinon l'améliorer encore. Ce ne peut être que l'œuvre d'une association puissante où les moyens matériels ne feraient point défaut, *ni surtout les vraies compétences, successives, nombreuses*, que cela demandera. Puis l'ayant créé, nous avons encore peur qu'elle ne reste soumise, aux mêmes facteurs déprimants, aux mêmes vicissitudes, par lesquels sont passés, ou passent encore, les races existantes à ce jour, bien que l'abeille soit bien placée, pour se défendre, pour rester ce qu'elle est.

*Tricoire frères, Foix-Ariège.*

---

## CONCOURS DE RUCHERS EN 1929

### Rapport du jury.

(SUITE)

#### *Rucher de M. Schmidt Georges, chef d'usine, Col des Roches.*

A l'altitude de 830 mètres, 13 ruches sur rails appuyées à la montagne, dans un site agreste, au-dessus du chemin conduisant à l'usine électrique de la Rangonnière, composent l'apier que le jury est appelé à visiter. La situation paraît excellente et l'endroit particulièrement abrité, bien choisi pour l'emplacement d'un rucher. L'aspect extérieur des ruches construites avec beaucoup de soin et d'exactitude par l'apiculteur lui-même plait à l'œil dès l'abord. Le couvain est compact et les populations sont belles, logées sur des bâtisses superbes, pourvues d'abondantes provisions, le tout d'une propreté irréprochable. Quatre nucléi peuplent une ruche pépinière servant de réserve de reines, l'élevage proprement dit des mères faisant défaut.

L'apiculteur travaille avec beaucoup d'aisance et de tranquillité et déclare avoir bénéficié des méthodes de travail et des leçons d'un apiculteur expérimenté, son prédécesseur à l'usine, dont nous n'indiquons pas le nom de peur de froisser sa modestie. Sauf presse à cire et gaufrier, l'outillage est au complet et comprend en particulier, la balance pour pesées, avec annotations d'apports et d'évaporation. Notes récentes, comptabilité système Laur, herbier de plantes mellifères préparées par l'apiculteur lui-même. Bibliothèque soignée et bien fournie. Il lui a été confié la garde et la direction de la ruche de la Section des Montagnes Neuchâteloises. Pratique l'apiculture depuis 1922.

Il lui est attribué les notes ci-après :

6, 6, 6, 9, 4, 10, 10, 4, 10, 5, 4, 7, 9, 2 = 92 points.

Médaille d'or deuxième catégorie.

#### *Rucher de M. Maire Willy, La Caroline près Les Brenets.*

Le rucher que le jury est appelé à visiter est placé sur les pentes d'une profonde vallée à 920 mètres d'altitude où conduit un chemin à flanc de coteau ; 14 ruches sont alignées sur rails supportés par des piquets de bois et dominant les gorges du Bied du Locle. Les ruches ont été achetées et les dimensions de quelques cadres laissent à dési-

rer. Un certain nombre de colonies pourraient être mieux peuplées ce qui provient de ce que l'essaimage doit avoir sévi sans avertissement préalable au propriétaire.

Les bâtisses sont belles, quelques-unes mériteraient cependant d'être livrées à la fonte. Comme ailleurs, les provisions sont plus que suffisantes.

Reines et couvain laissent peu à désirer, mais l'état intérieur de la ruche pourrait être un peu plus soigné. Trois nuclei formés par l'apiculteur et contenant de belles reines de réserve, remplacent un élevage proprement dit.

Le matériel gagnerait à être complété par l'adjonction d'une passoire, balance pour pesées, etc.

Les annotations sont bonnes en général et la comptabilité système Laur tenue pour la première fois pour la circonstance n'a pas été vérifiée. Nous espérons que M. Maire, qui se voue à la culture des abeilles depuis cinq ans, travaille avec calme, manipule et opère avec réflexion, trouvera toujours plus de plaisir et d'encouragements à la continuer.

Le jury lui décerne les notes suivantes :

6, 5, 6, 8, 4, 8, 9, 4, 8, 5, 4, 6, 8, 3 = 84 points.

Médaille d'argent deuxième catégorie.

*Rucher de M. Maire Eugène, Le Locle.*

23 colonies sont présentées au jury, dont 6 disposées en plein, les autres en pavillon système Paintard, avec vestibule d'entrée servant de laboratoire.

Ruches et pavillons sont bien entretenus. Populations superbes, quelques vieux cadres noircis, quelques-uns avec couvain de mâles disséminé, gagneraient à être renouvelés. L'ordre et la propreté règnent partout et le matériel d'exploitation est au complet.

Chaque reine élevée par l'apiculteur lui-même possède sa fiche avec date de naissance sur un petit carton fixé à l'arrière de la ruche. Les annotations concernant les colonies sont faites avec soin et la comptabilité présentée, tenue depuis 16 ans.

Des mouvements très doux, une manutention faite avec beaucoup de calme et de précision, des explications d'une clarté parfaite nous démontrent un mouchier complètement maître de son art, bien que ses abeilles se montrent plutôt agressives envers les membres du jury. Points obtenus :

5, 5, 5, 10, 4, 7, 9, 4, 10, 6, 5, 7, 10, 4 = 91 points.

Médaille d'or première catégorie.

*Rucher de M. Jaquet Frédéric, La Chaux-de-Fonds.*

M. Jaquet possède deux ruchers, le premier situé à proximité de la Sagne à 1050 mètres, près d'un bois et se compose de 7 ruches D.-B. en plein air, posées sur des fourrons et 9 D.-B. également, logées dans un pavillon, le tout acheté d'occasion en 1926 et qui auraient, tant ruches que pavillon, besoin de soins urgentes pour leur entretien. M. Jaquet déclare d'ailleurs avoir l'intention d'améliorer son matériel ou l'échanger contre du neuf.

Les populations et le couvain sont normalement développés avec reines marquées dès cette année. Les bâtisses sont satisfaisantes, mais leur noirceur annonce qu'elles devront être renouvelées dans le plus court délai possible.

Le deuxième rucher est formé de 7 ruches en plein air, dont 5 D.-B. et 2 D.-T. sur rails avec supports système Cornaz, servant d'abreuvoir ou de protection contre les fourmis. Les cadres de longueurs différentes proviennent d'achats divers.

Quelques colonies ont souffert de dysenterie et de noséma, qui ont nui au développement du couvain.

L'outillage rudimentaire, composé principalement d'un extracteur ordinaire, est logé dans une chambre louée à la maison voisine, où il ne serait guère difficile de faire régner un peu d'ordre. Les annotations et la comptabilité sont à l'état embryonnaire dans un carnet.

L'apiculteur qui n'a aucune prétention quant au concours, est plein de bonne volonté et ne demande qu'à apprendre pour devenir, nous en sommes certain, un excellent apiculteur.

Le jury décerne à ce concourant les points ci-après :

5, 4, 3, 8, 5, 7, 8, 4, 7, 3, 3, 4, 8, 3 = 72 points.

Médaille bronze première catégorie.

---

## A PROPOS DE LA RUCHE PAILLE

---

L'article de M. Pahud à ce sujet <sup>1</sup> nous a vivement intéressé et pour cause, car il y a 25 à 30 ans la ruche de paille tenait, bien à tort déjà, le haut du pavé dans notre rucher. Sans contre-dit, le dit article venu il y a 40 ou 50 ans, aurait eu, dans ses généralités, un succès légitime, mais actuellement dans le canton de Vaud et bien ail-

<sup>1</sup> Page 408 de l'année 1930.

leurs aussi, il est bien inutile de vouloir faire revivre l'antiquité qu'est la ruche de paille, elle ne peut apporter que des désillusions. Nous ne voulons pas reprendre chacun des arguments, mais qu'il soit permis de dire qu'à part une ou deux exceptions près, dispositif Heyraud par exemple, tout a déjà été fait, donc peu ou rien de nouveau dans ce domaine-là. La pratique de l'apiculture en paniers, même partielle, telle que le préconise M. P., demanderait autant de temps qu'en ruches à cadres mobiles ; le coût nous en paraît onéreux puisqu'un caissonnement est nécessaire, pareil à une ruche D.-B. ; tout ceci pour un rendement bien plus aléatoire encore qu'avec des ruches à cadres surtout dans nos contrées à courtes récoltes. Celui qui veut faire de la « poésie » peut se payer quelques ruches de paille mais c'est, dans nos régions tout au moins, du luxe.

Pour obtenir presque sûrement un beau capot, il n'y a qu'à introduire dans la ruche de paille, au début de la récolte, un essaim de 3,4 kg. en recommandant à la reine d'éviter de pondre dans le « copon » ; c'est excessivement simple.

Prilly, décembre 1930.

*A. Grobet-Magnenat.*

---

## PERTES DE REINES

---

C'est avec hésitation que nous nous permettons de faire part à MM. Tricoire<sup>1</sup> des observations que nous avons faites au sujet des pertes de reines, car il est très difficile dans un sujet comme celui-là d'émettre une conclusion ; nous espérons que d'autres apiculteurs disposant de plus de temps et de moyens techniques que nous, mettront les choses au point.

Souvent lorsqu'une reine sort pour le vol de fécondation, elle ne rentre pas à la ruche. Observez la colonie attendant patiemment jusqu'au moment où les ombres du soir font rentrer les dernières butineuses. L'espoir de voir rentrer la jeune souveraine s'en va et peu à peu la ruche s'agite, les abeilles cherchent sur les parois, sur l'herbe, partout celle qui ne rentrera pas.

Un malheur lui est arrivé, elle s'est peut-être égarée dans le fond des cieux, emportée par le vent d'orage, un oiseau gourmand l'a dévorée ? Ce qui est plus probable, c'est qu'en étourdie la jeune majesté s'est trompée d'habitation. Car il ne faut pas oublier que dans l'état

<sup>1</sup> Voir l'article page 23 de 1931.

naturel, l'essaim qui s'est établi dans le trou d'un arbre ou d'un rocher n'a pas de voisins souvent à plusieurs centaines de mètres à la ronde, tandis que dans la plupart des ruchers, les colonies très rapprochées, induisent la reine en erreur, surtout si celles de plusieurs ruchées se fécondent en même temps.

Car après de nombreuses observations, le plus fort pourcentage de reines perdues, l'est en mai pendant l'essaimage, donc au moment où les bourdons sont nombreux et les jeunes reines qui ont été abondamment nourries sont fortes et vigoureuses, donc au moment où en général il y a le maximum de chances de réussite.

Pourquoi donc cela se produit-il ainsi ? car l'on voit souvent des ruchers ayant eu un fort essaimage avoir ensuite un nombre de ruchées orphelines incompréhensible.

Nous pensons avoir trouvé la cause de cela, c'est que pendant la période de fécondation, la ruche doit émettre une odeur ou un bruit spécial (naturellement impossible à percevoir par nos sens obtus) mais ces émanations subtiles doivent attirer les reines comme le Nord une aiguille aimantée.

Par exemple en mai 1930 une petite ruchette d'élevage à deux compartiments, située au bout d'un rang de ruches, perdit successivement deux reines par compartiment ; la quatrième fut par hasard découverte dans une pelote qui s'était formée sur le plateau d'une colonie, séparée de la ruchette par trois autres ruches ; colonie qui avait jeté un essaim quelques jours plus tôt et dont la jeune reine venait de s'accoupler. Passée, la saison des essaims, toutes les reines introduites ou élevées dans la ruchette se fécondèrent normalement.

Nous pourrions encore citer d'autres cas, mais nous nous bornons à celui-là pour ne pas allonger ; naturellement la ruche la plus forte attire à elle les reines de ses voisines plus faibles ; peut-être aussi que certaines ruchées ont un pouvoir d'émission beaucoup plus fort que d'autres.

Nous ne pensons donc pas que les déboires de MM. Tricoire proviennent du fait que leur rucher est couvert ; car personnellement nous tenons par expérience les ruchers-pavillons qui ont souvent deux ou trois rangs de ruches superposées, comme très supérieurs aux autres, de maisonnettes isolées.

Mais nous supposons plutôt qu'un essaimage provoque la dérouté des reines au retour du vol nuptial, ce qui amène la désorganisation de leur apier.

*P. Javet, Lugnorre-Vully.*

## VICISSITUDES D'UN APICULTEUR

---

Ce qui suit s'est passé en 1930 aux Etats-Unis. Un « Imkerbruder » (frère apiculteur) comme ils se désignent là-bas, raconte qu'occupé à l'abatage d'un arbre, celui-ci l'atteignit dans sa chute lui brisant les deux jambes, presque toutes les côtes, occasionnant, par surcroît, nombreuses lésions internes. A l'hôpital où il est conduit, pantelant, le cas est considéré comme désespéré, mais sa robuste constitution aidant, il s'en tire malgré les pronostics de l'homme de l'art qui ne lui accordait guère que douze heures ici bas. Dès qu'il fut en état de sortir un peu, ce fut pour constater que 26 colonies avaient été détruites par les ours ; quelques années auparavant une trentaine avaient subi sort semblable. Au cours d'une visite que lui fit à l'hôpital, un sien voisin et sa famille, leur maison fut réduite en cendre, rien ne fut sauvé ; il en résulta pour eux un dommage de 6000 dollars. La sécheresse a réduit à néant la récolte de miel et beaucoup d'apiculteurs durent nourrir les colonies affamées. Tout contribuait à la démoralisation de notre accidenté. Malgré tout son malheur auquel s'ajoutent les difficultés économiques de là-bas, il va se remettre au travail dès que cela sera possible ; pour l'instant il est encore incapable de toute action demandant un effort physique quelconque. Ajoutons que l'apiculteur en question a largement dépassé la soixantaine. N'est-ce pas là un bel exemple de ténacité.

Décembre 1930.

*A. Grobet-Magnenat.*

---

## ONZIÈME RÉUNION INTERNATIONALE DE L'APIS-CLUB A LONDRES

(SUITE ET FIN)

---

Le 11 septembre, ouverture de la séance à 11 heures. Présidence du Dr Anderson. Le Dr de Boer a la parole : Les ferments diastatiques dans le miel et l'influence de la cuisson sur eux. Il a fait de soigneuses expériences pour établir la température que l'on pouvait atteindre sans nuire aux diastases la partie détruite et la partie conservée à des températures données. Des lois existent en Allemagne et en Hollande obligeant à annoncer un miel cuit comme tel. Le Docteur de Boer a fait chauffer pendant une heure un spécimen de miel

à différentes températures. A 75°, presque toutes les diastases restent, à 80° elles diminuent, à 85° elles sont tuées après 20 minutes, à 90° après 10 minutes, à 95° après 5 minutes. Après 24 heures de cuisson les ferments ne sont pas altérés à 60°, mais à 75° tous sont tués après 24 heures, à 80° après 8 heures, à 85° dans les trois heures. Le Dr Freudenstein félicite le Dr de Boer pour ce travail consciencieux, et de valeur internationale. Il lui fait part du travail du Dr Koch, de Celle, qui arrive à des résultats similaires. Ces données sont importantes pour la réception de miel étranger. Le plus sûr est de ne pas chauffer au-dessus de 60°.

Dans la salle des projections, film sur la pollinisation des arbres fruitiers suivi par la conférence de M. Cecil Hooper sur l'importance des visites d'insectes pour la production de fruits. Ainsi qu'une longue statistique des résultats obtenus sur les arbres protégés par des voiles et les arbres libres.

A 14 h. 30, présidence du Dr Anderson, qui donne la parole à M. Morland, le directeur des recherches apicoles à Rothamsted. Il parle de la sorte de gelée blanche qui se trouve soit sur sa surface du miel figé, soit en stries visibles sur les parois intérieures des pots de miel. Ce ne sont nullement des impuretés, mais simplement des globules d'air qui gâtent l'ensemble surtout en cas d'exposition. Il faudrait éviter l'arrivée de l'air en remplissant les récipients avec le miel encore liquide, ou en le chauffant légèrement sans dépasser 40° pour ne pas faire perdre l'arome au miel.

A 15 h. 30, le Dr Guy Morison, successeur du regretté Dr Rennie à Aberdeen, parle de l'acariose en Grande-Bretagne. Les abeilles de toutes variétés peuvent en être atteintes, les ouvriers plus que les mâles et les reines car leurs trachées sont plus étroites, de sorte qu'elles sont plus vite bloquées ; ce n'est pas le nombre d'acariens qui importe, mais la position de ceux-ci. Quand les trachées ont été bronzées par la maladie, les mites abandonnent la place ; elles ne peuvent plus s'approcher de la paroi pour sucer. Ce ne sont pas toujours les acariens qui tuent les abeilles, les rampantes meurent surtout parce qu'elles ne peuvent retourner à la ruche. Le remède de Frow pourra rendre de plus grands services, mais pour le moment, le mal est encore trop distribué partout, par suite de l'ignorance du public dans son application.

Après le thé à 17 h. 30, à la salle des projections, le Dr Freudenstein président, les Drs Grömsfeld et Kretschy, de Vienne, exposent l'importance en médecine du venin des abeilles. Une preuve de l'efficacité de ce remède, c'est la persistance avec laquelle, depuis la

plus haute antiquité, cette médication a été employée. Le Dr Grünsfeld cite des exemples où le rhumatisme aigu a été guéri de façon probante. Le Dr Kretschy montre des tableaux indiquant l'effet momentané des piqûres et l'état des malades avant et après le traitement.

A 18 h. 30, le Dr Bertholf expose les résultats obtenus en éclairant les abeilles de lumière blanche et de lumière ultra-violette. La longueur du spectre visible par l'homme et les différents animaux, en établira les tables allant de 280 à 700 pour les hommes, de 630 à 313 pour les abeilles comptant en millimicrons. (Un micron est la millionième partie d'un millimètre.) Le Docteur a expérimenté avec une boîte sombre où il tenait des butineuses, les attirant par une lumière blanche et des rayons ultra-violets. Les abeilles avançaient vers la lumière ultra-violette, qui nous paraît aveuglante. Or, quantité de fleurs (30 %) émettent des rayons ultra-violets. Le soir, à 20 h. 45, un beau feu d'artifice fut donné dans les jardins du Crystal Palace.

Le 12 septembre, ouverture de la séance à 11 heures. Présidence du Père Haerens, de Wynieghem (Belgique) qui invite le Chanoine Delaigues de développer sa thèse. Celui-ci établit d'abord la différence qu'il y a entre le transformisme et l'évolutionisme. Il cite des études de plusieurs transformistes et combat l'évolution. La science, dit-il, de la paléontologie montre avec preuve à l'appui, que, même avant l'époque glaciaire, elles vivaient comme les abeilles d'aujourd'hui.

Pour les deux minutes qui nous sont allouées, dit le Père Baldens, nous ne pouvons pas remonter à quelques milliers de siècles en arrière, de peur que le temps nous manque de terminer notre idée, il vaut mieux remettre cette épisode à des temps plus propices.

A midi, le Dr Stitz, de Buda-Pest, sous la présidence du Dr Guy Morison, parle du procédé physique grâce auquel on pourrait analyser les miels. Les rayons du spectre sont plus ou moins absorbés selon la densité des miels et qu'il serait nécessaire d'avoir des barèmes indiquant le degré d'absorption de la lumière, grâce à laquelle on arrive facilement à découvrir la contenance d'eau ou corps étrangers au miel pur.

Après le lunch, à 14 h. 30, la présidence est donnée au Dr Killick qui donne la parole au Rev. Yate Allen. Il traite des affiches réclame pour la vente du miel. Tous les miels, dit-il, sont bons pourvu qu'ils soient proprement extraits. Il ne faut jamais exagérer dans la réclame, afin d'empêcher les gens de sourire à vos dépens. On peut

frapper l'esprit par les yeux en montrant des différences frappantes en faveur du miel : par exemple, montrer en deux tableaux la pureté du miel produit de la nature, des prés et des bois à côté des procédés peu délicats de la fabrication du sucre. On pourrait aussi mettre en regard des fioles pharmaceutiques et des bocaux de miel, en demandant : lesquels préférez-vous ? Il montre des tableaux qu'il a fait établir pour favoriser la vente de miel autour de lui.

M. J.-B. Short, de la Division des marchés au Ministère de l'Agriculture et des pêcheries, parle d'un projet gouvernemental tendant à établir trois catégories de miel standardisé, pour empêcher l'introduction de miels étrangers sous une fausse étiquette, puis d'avoir toujours un stock suffisant pour répondre à toutes les demandes, le vrai moyen de créer un marché stable. C'est surtout les dames qui objectent ces mesures draconiennes.

M. Thibaut, réd. de l'*Apiculteur belge*, et M. Toumanoff, l'auteur de plusieurs brochures et ouvrages sur les maladies des abeilles, et les phagocytes chez les abeilles, présentent des travaux qui, vu le manque de temps et le retard apporté dans la présentation, seront publiés dans le *Beeworld* plus tard.

Miss Betts remercie le Ministère d'avoir envoyé plusieurs représentants et annonce la clôture des sessions de l'Apis-Club. Elle remercie les Anglais et les étrangers d'être venus aussi nombreux dans ces assises, où il y a toujours à apprendre, et donne rendez-vous à la prochaine réunion à Paris, en 1932, celle d'Ecosse, en 1931, aura plutôt une allure britannique.

Dernier souper d'adieu très cordial, à 20 heures, terminé par le toast au roi, vifs remerciements aux organisateurs et un toast aux abeilles proposé par le Dr Freudenstein.

Samedi 13 septembre, plusieurs amateurs de plantes rares étaient conduits par le Dr Killick et M. Illingworth, aux jardins botaniques de Chelsea, établis depuis plus de 150 ans, sur les bords de la Tamise. Les amateurs de recherches apicoles se rendirent, sous la conduite de M. Morland, à la Station Expérimentale de Rothamster, à 50 kilomètres au nord de Londres.

*Baldensperger.*

---

## NOUVELLES DES SECTIONS

---

### Société genevoise d'apiculture.

Réunion lundi 9 février, à 20 h. 30, au local Café Wuarin, Rue Cornavin, 4.

Sujet : Abreuvoirs.

\* \* \*

### Fédération vaudoise d'apiculture.

#### CONVOCATIION

L'Assemblée des délégués est fixée au dimanche 1er mars, au Restaurant de la Cloche, Grand-Pont, entrée Rue Pichard, Lausanne, à 14 h. 15 précises. A titre d'essai, et pour se conformer à un vœu des délégués, le lieu a été changé.

*Ordre du jour* : Lecture du verbal. Rapport du président. Comptes 1929-1930. Budget 1931. Rapport des vérificateurs. Opérations et nominations statutaires. Assemblée générale de 1931. Vœux des sections (celles qui en ont à présenter sont instamment priées d'en faire part à l'avance au président soussigné). Propositions individuelles.

*Pour le Comité* : Ed. Fankhauser, Territet.

\* \* \*

### Erguel-Prévôté.

Nous avons le plaisir d'annoncer à tous nos membres que l'assemblée générale aura lieu dans le début de mars. Il sera envoyé des cartes de convocation avec les tractanda et la date.

*N. B.* — Apiculteurs, faites attention et surveillez vos ruches, car jusqu'à maintenant nous avons passé un hiver assez doux. La nourriture va diminuer sans cesse et des surprises se présenteront aux apiculteurs qui auront trop peu nourri l'automne passé. C'est pour ce cas là que nous informons tous nos membres qu'il nous est offert du sucre à fr. 32.50 les 100 kg. livré franco à domicile à partir du 15 mars 1931. Les inscriptions doivent se faire jusqu'au 10 mars, dernier délai, chez M. Bohnenblust, caissier, à St-Imier. Même qualité que l'automne passé.

Espérons que chacun voudra s'inscrire sans tarder pour que les livraisons puissent se faire à temps.

Pour le sirop de fruits Hostettler, prière de s'inscrire auprès de M. E. Wiesmann, vice-président, à Sonvilier.

*Le Comité.*

---

## LIVRES A PRIX RÉDUITS

---

*Le système Dadant*, 3 fr. 50. — Ed. Bertrand, *La conduite du rucher*, 3 fr. — Ed. Alphandery, *Le livre de l'abeille*, 2 fr. 50. — Evrard, *Le mystère de l'abeille*, 2 fr. 70. — Maeterlinck, *La vie des abeilles*, 2 fr. 70. — Hommell, *L'apiculture*, 4 fr. — de Layens et Bonnier, *Cours complet*, 4 fr. 30. — *Les trésors d'une goutte de miel*, 2 fr. — *Les produits du*

rucher, 3 fr. 50. — Gillet-Croix, *Elevage des reines*, 3 fr. — *Cahiers de comptabilité*, le cahier, 50 cent. — Perret-Maisonnette, *Apiculture intensive et élevage des reines*, 6 fr. — Dr Leuenberger, *Les Abeilles*, 6 fr. — *Rassenzucht der Schweizer Imker*, 2 fr. — Ph. Baldensperger, *Maladies des abeilles* (très bien illustré), 2 fr. 30. — Bugnion, *Les glandes salivaires des abeilles*, 2 fr. 50. — *Recherches du Secrétariat suisse des paysans sur la situation économique (rentabilité) de l'apiculture, de l'apiculture et la viticulture*, 1 fr. 20 (très intéressant). — C. Toumanoff, *Maladies des abeilles*, 4 fr. — F. Bernard, *Leçons élémentaires d'apiculture*, 0 fr. 70. — Bertrand, *La ruche Dadant modifiée*, 1 fr. 25. — Philipps, *Elevage des reines*, 1 fr. 50.

Prix réservés aux membres de la Société romande d'apiculture, domiciliés en Suisse. Franco contre versement au compte des chèques II. 1480, en indiquant au dos du talon le ou les volumes désirés.

En outre, nous vendons au prix de 3 fr. diverses années du *Bulletin*. Prix réduit pour plusieurs années à la fois. *Schumacher.*

\* \* \*

A qui des années anciennes du Bulletin feraient-elles plaisir ? Il y en a des complètes et des incomplètes. En voici la liste :

- année 1919 manque numéro de février.
  - » 1920 complète.
  - » 1921 manque juillet et août.
  - » 1922 manque août et novembre.
  - » 1923 manque juin et septembre (par contre deux numéros de mai).
  - » 1924 manque décembre.
  - » 1925 complète.
  - » 1926 manque décembre.
  - » 1927 complète.
  - » 1928 manque février.
  - » 1929 manque janvier et mars.
  - » 1930 numéros de février, mai et août seulement.
- Ces numéros proviennent d'un don.

En échange, qui pourrait procurer les numéros de : *octobre 1914 et novembre 1915* ?

S'adresser au président de la Section des Alpes : M. Fankhauser, Territet.

---

## A VENDRE

500 kg. de miel du Valais, récolte 1929 et 1930, garanti pur et de 1<sup>re</sup> qualité, à Fr. 3.80 le kg. par 100 kg., fco de port.

S'adresser à **M. Paul Maye, St-Pierre-de-Clages** (Valais).

---

**A vendre** 6 colonies D.-M., armoire pour 200 cadres, extracteur pour 8 cadres, cériificateur, cadres bâtis, cire gaufrée, matériel complet, parfait état, bas prix.  
**A. Michaud, St-Légier**, Vevey.

---

**Pavillons-ruchers,  
ruches,  
poulaillers  
et clapiers modernes.**

**Jos. JAQUET, construct.  
VILLARVOLARD** (Fribourg).

---

*La publicité dans le*

**Bulletin d'Apiculture  
de la Suisse romande**  
*porte et rapporte beaucoup.*

# BOITES A MIEL

à 1/4 kg. 1/2 kg. 1 kg. 2 kg. 2 1/2 kg. 5 kg. 10 kg.  
en dessous de 100 p. à fr. —.15, —.18, —.24, —.45, —.55, —.70, 1.— la p.  
par 100 pièces » » 14.—, 16.—, 22.—, 40.—, 50.—, les 100 pièces.

**Bidons à miel avec anse** de 5 kg. 10 kg. 20 kg. 25 kg. 30 kg.  
à fr. 1.—, 1.40, 3.50, 4.50, 5.30 la p.

**Bidons à miel avec anse, exécution extra forte pr le transport**  
contenance : 25 kg., à Fr. 7.70 la pièce.

fournit le plus avantag. et d'une qualité irréprochable la **Fabrique d'embal-**  
**les métalliques V<sup>ve</sup> J. KOPETSCHNY, FRAUENFELD (Thurgovie)**

P.-S. — Pour de grandes quantités, demander offres spéciales.

30432

## MIEL

contre

## EXTRACTEURS

Dès aujourd'hui, j'accepte du miel contrôlé en paiement d'extracteurs.

Essayez le nouveau **RADIAL-ETOILE** et l'extracteur à mappes, dans lesquels vous pouvez introduire 12 cadres et les vider complètement sans avoir à les retourner.

### AVANTAGES:

Extraction plus active et meilleure conservation des rayons,  
Extracteurs bon marché déjà depuis **Fr. 105.**— Les revendeurs sont priés de s'annoncer dès aujourd'hui; passé fin mars plus aucune demande ne pourra être prise en considération.

Renseignements et commandes à

**Hugo GERSTER**  
**à Berne**

**Articles pour l'apiculture et droguerie**  
**Waisenhausplatz 12**

Propriétaire de la Fabrique suisse d'extracteurs système **Mohr**  
**OLTEN** **Hübelistrasse 16-18**